

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Avis1

SELAS ETUDE JP
10 DEC. 2025

Référence : 2025102499

No Greffe: P202504876

Jugement du : 08/12/2025

Ouverture d'une liquidation judiciaire simplifiée obligatoire sur DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS

Fixe la clôture de la procédure au 05/06/2026, (Article L.643-9 du Code de Commerce).

à l'égard de :

SAS à associé unique BILL PARIS

34 boulevard de Reuilly 75012 Paris

Activité : Coiffure mixte, barbier, achat et vente de produits cosmétiques.

N° du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris : 910756147

Date de cessation des paiements : 25/11/2025

Nomme

Juge commissaire : M. Rémi Grenier

Nomme

Mandataire judiciaire liquidateur : SELAS ETUDE JP en la personne de Me Jérôme Pierrel

98 boulevard de Sébastopol 75003 Paris

Les créanciers sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement.

MENTION A NE PAS PUBLIER

Nomme commissaire de justice: SELARL

KAPANDJI-MORHANGE ET ASSOCIES

15/17 passage Verdeau 75009 Paris

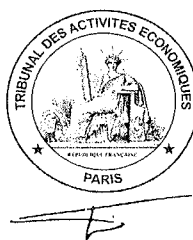
Aux fins de réaliser l'inventaire et la prise

prévue à l'article L.622-6 du code de commerce.

Fixe le délai de dépôt de l'inventaire à 3

semaines à compter du présent jugement

Le greffier,





Greffé du Tribunal des Activités Économiques de Paris

1 quai de la Corse
75198 Paris Cedex 04

ETAT RELATIF AUX INSCRIPTIONS DES PRIVILÈGES ET PUBLICATIONS

Privilèges requis : Nantissements de parts de société civile

Protêts

Prêts et délais

Warrants (trois catégories)

Gages sans dépossession

Gages des stocks

Nantissements de l'outillage matériel et équipement

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC)

Privilèges de vendeur et action résolutoire

Nantissements du fonds de commerce

Nantissements du fonds artisanal

Nantissements judiciaires

Déclarations de créances

Hypothèque maritime

Actes de saisie sur les navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau

Hypothèque fluviale

Actes de saisie de bateaux

Biens inaliénables

Publicités de contrats de location

Publicités de clauses de réserve de propriété

Privilèges du Trésor

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire

Warrants agricoles

Opération de crédit-bail en matière mobilière

Saisie pénale de fonds de commerce

Logement indigne

Sur : **SAS BILL PARIS** Société par actions simplifiée (à associé unique)

RCS 910 756 147

Adresse : 34 boulevard de Reuilly 75012 Paris

Débiteur N° : 20240003724

Nantissements de parts de société civile (*) () à jour au 09/12/2025**

NEANT

Protêts à jour au 09/12/2025

NEANT

Prêts et délais à jour au 09/12/2025

NEANT

Warrants (trois catégories) à jour au 09/12/2025

NEANT

Gages sans dépossession à jour au 09/12/2025

NEANT



Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Gages des stocks (*) à jour au 09/12/2025

NEANT

Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Nantissements de l'outillage matériel et équipement (*) à jour au 09/12/2025

NEANT

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC) (*) () à jour au 09/12/2025**

NEANT

Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 09/12/2025

NEANT

Nantissements du fonds de commerce à jour au 09/12/2025

NEANT

Nantissements du fonds artisanal à jour au 09/12/2025

NEANT

Nantissements judiciaires à jour au 09/12/2025

NEANT

Déclarations de créances à jour au 09/12/2025

NEANT

Hypothèque maritime à jour au 09/12/2025

NEANT

Actes de saisie sur les navires à jour au 09/12/2025

NEANT

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau à jour au 09/12/2025

NEANT

Hypothèque fluviale à jour au 09/12/2025

NEANT

Actes de saisie de bateaux à jour au 09/12/2025

NEANT

Biens inaliénables à jour au 09/12/2025

NEANT



Publicités de contrats de location à jour au 09/12/2025

NEANT

Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 09/12/2025

NEANT

Privilèges du Trésor à jour au 09/12/2025

NEANT

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 09/12/2025

NEANT

Warrants agricoles (*)** à jour au 09/12/2025

NEANT

Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 09/12/2025

3 INSCRIPTIONS

Date	N°	N° National	Montant	Créanciers - Bien concerné - Mentions
20/02/2024	3234	75012024CB003234	10 044,00 EUR	Créancier : SA NATIOCREDIMUR, 12 rue du Port 92000 NANTERRE Objet : FAUTEUILS POUR SALON DE COIFFURE. Marque:EQUIPEMENT SANS MARQUE Serie:SANS FAC FB008842 DU 15/01/2024 CHEZ MAISON DELORME
26/03/2024	5303	75012024CB005303	9 982,00 EUR	Créancier : SA NATIOCREDIMUR, 12 rue du Port 92000 NANTERRE Objet : FAUTEUILS POUR SALON DE COIFFURE. Marque:EQUIPEMENT SANS MARQUE Serie:SANS FAC 43 858 DU 24/01/2024 CHEZ CYRA LYDO SA
20/08/2024	14061	75012024CB014061	4 964,00 EUR	Créancier : SA NATIOCREDIMUR, 18 rue Baudin 92300 LEVALLOIS-PERRET Objet : MATERIEL AUDIO. Marque:EQUIPEMENT SANS MARQUE Serie:PAS DE NUM SERIE FAC 02 DU 11/04/2024 CHEZ BILL PARIS

Saisie pénale de fonds de commerce (**)** à jour au 09/12/2025

NEANT

Logement indigne à jour au 09/12/2025

NEANT



* **NB** : Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks, lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).

** **NB** : L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

*** **NB** : Le présent état ne révèle que les inscriptions des warrants agricoles prises à compter du 01/01/2023 et les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

**** **NB** : L'information d'une saisie pénale publiée avant le 1er janvier 2023 nécessite l'interrogation du registre des sûretés mobilières, 4°.

Délivré à Paris, le 10 décembre 2025

Le Greffier,